

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'émission: 30/11/2018 Date de révision: 30/11/2018 Version: 3.02

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : WITEPSOL® H 15

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Utilisation industrielle; Matière première: Industrie pharmaceutique

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Adresse e-mail de la personne compétente:

IOI Oleo GmbH MSDS@ioioleo.de

Arthur-Imhausen-Str. 92 D-58453 Witten - Germany

T +49 40 280031-0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ORFILA (INRS) Tel. : +33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : Mélange à base de :

Nom	Identificateur de produit	 Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Glycérides, C12-18	(N° CAS) 67701-26-2 (N° CE) 266-944-2 (N° REACH) 01-2119485904-26-0000	Non classé

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général

- : Si les troubles continuent, consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin,
- garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin.

FR - fr 1/7

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Premiers soins après contact avec la peau

Premiers soins après contact oculaire

: Laver abondamment à l'eau/.... Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Consulter un ophtalmologue si l'irritation

persiste.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne rien donner à boire à un sujet inconscient. NE PAS faire vomir.

Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Pas d'informations complémentaires disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie

: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection

respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

Autres informations

: Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer conformément aux

prescriptions locales applicables.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Risque de glissade sur la matière renversée.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter des vêtements de protection (voir chapitre 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Précautions à prendre pour la manipulation. Voir rubrique 7. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

Mesures d'hygiène

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection

individuel. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder les conteneurs fermés en

dehors de leur utilisation.

Matières incompatibles : Pas d'informations complémentaires disponibles.

Indications concernant le stockage commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

FR - fr 2/7

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Glycérides, C12-18 (67701-26-2)		
DNEL/DMEL (Travailleurs)		
A long terme - effets systémiques, cutanée	34,23 mg/kg de poids corporel/jour	
A long terme - effets systémiques, inhalation	241,41 mg/m³	
DNEL/DMEL (Population générale)		
A long terme - effets systémiques,orale	17,115 mg/kg de poids corporel/jour	
A long terme - effets systémiques, inhalation	59,53 mg/m³	
A long terme - effets systémiques, cutanée	17,115 mg/kg de poids corporel/jour	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. Gants de protection résistants aux produits chimiques. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant

Туре	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants de protection résistants aux produits chimiques	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)		Pas d'informations complémentaires disponibles	EN 374
Gants de protection résistants aux produits chimiques	Caoutchouc butyle	6 (> 480 minutes)		Pas d'informations complémentaires disponibles	EN 374

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P1

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations:

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide Apparence : Granules. Couleur : blanc. Odeur : inodore.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible рΗ : Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1) Point de fusion

: 42 - 44 °C

Point de congélation : Aucune donnée disponible

> 3/7 FR - fr

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : > 200 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

: ≈ 0,95 g/cm³ Masse volumique

Solubilité : Eau: pratiquement insoluble Log Pow : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Le produit n'est pas explosif.

Propriétés comburantes : Non comburant.

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'explosion des poussières dégagées dans l'air.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Toute source de chaleur ainsi que de la lumière solaire directe.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis)

Glycérides, C12-18 (67701-26-2)		
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 401)	
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (79/831/EWG, Annex V, Part B)	
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	> 1,86 mg/l/4h (Concentration maximale; (méthode OCDE 403))	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont	

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Indications complémentaires : Non irritant par application cutanée chez le lapin

: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont Lésions oculaires graves/irritation oculaire pas remplis)

Indications complémentaires : Non irritant par application oculaire chez le lapin

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis)

4/7 FR - fr

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Indications complémentaires	: Cochon d'Inde
	(méthode OCDE 406)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Glycérides, C12-18 (67701-26-2)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≈ 5000 mg/kg de poids corporel/jour (méthode OCDE 408)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont
	pas remplis)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë : Non classé Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

Chrośridos C42 49 (67704 26 2)	
Glycérides, C12-18 (67701-26-2)	
CL50 poisson 1	> 10000 mg/l (96 h; Danio rerio; ISO 7346-1)
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l (48 h; Daphnia magna; EU Method C.2)
ErC50 (algues)	> 100 mg/l (72 h; Desmodesmus subspicatus; EU Method C.3)
NOEC chronique crustacé	(21 d; Daphnia magna; (méthode OCDE 211))

12.2. Persistance et dégradabilité

Glycérides, C12-18 (67701-26-2)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	79 % (28 d; (méthode OCDE 301F))

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Glycérides, C12-18 (67701-26-2)	
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

Glycérides, C12-18 (67701-26-2)	
Log Koc	9 Relation quantitative structure-activité (QSAR)
Ecologie - sol	Adsorption dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

WITEPSOL® H 15	
Cette substance/mélange ne remplit pas les	critères PBT du règlement REACH annexe XIII
Cette substance/mélange ne remplit pas les	critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
Composant	
Glycérides, C12-18 (67701-26-2)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

FR - fr 5/7

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Catalogue européen des

déchets.

Recommandations pour le traitement du

produit/emballage

: Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officie	elle de transport de l'ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de dange	er pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballaç	је			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'env	vironnement			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations suppléme	entaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales

: Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat.

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

FR - fr 6/7

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:			
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures		
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route		
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer		
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008		
IATA	Association internationale du transport aérien		
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses		
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique		
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable		
FDS	Fiche de données de sécurité		
CAS	Chemical Abstract Service		
BCF	Facteur de bioconcentration		
DNEL	Dose dérivée sans effet		
EC50	Concentration médiane effective		
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)		
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)		
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé		
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé		
NOAEL	Dose sans effet nocif observé		
NOEC	Concentration sans effet observé		
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques		
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet		
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006		
Courses des despées	Indications du productuer		

Sources des données Service établissant la fiche technique: : Indications du productuer.

: KFT Chemieservice GmbH

Im Leuschnerpark. 3 64347 Griesheim Postfach 1451 64345 Griesheim

Germany

Tel.: +49 6155-8981-400 Fax: +49 6155 8981-500

Service de fiche de données de sécurité: Tel.: +49 6155 8981-522

Personne de contact : Dr. Rebecca Hiltrop

Autres informations : Version(s) 1.00-3.01 n'est pas /ne sont pas disponibles pour cette langue.

KFT SDS EU 06

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

FR - fr 7/7